

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Annonce n : 41

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas du Pont de Rousty - 13200 ARLES

Type de procédure : marché à procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics)

Objet du marché : expertises et études préalables à l'aménagement d'un point de vente directe collectif dans le PNR de Camargue

Type de marché de services : 10, 12, 21

Lieu d'exécution : Parc naturel régional de Camargue (PNRC)

Lieu de livraison : Parc naturel régional de Camargue (PNRC)

Description de la mission : définir les possibilités de commercialisation et réunir les conditions techniques, financières et juridiques préalables à l'aménagement d'un point de vente directe collectif des produits élaborés dans une logique de démarche qualité et contribuant à la conservation des zones humides du delta.

- **Phase 1** : Formalisation du groupe projet (échanges collectifs/voyages d'études)
- **Phase 2** : Réalisation d'une étude de marché et de faisabilité économique
 - Phase 2.1 : Etude de la demande
 - Phase 2.2 : Etude de l'offre potentielle « locale »
 - Phase 2.3 : Faisabilité financière
- **Phase 3** : Expertise juridique pour la création d'un « regroupement des producteurs »

Cahier des charges : voir document joint au présent avis

Montant : l'enveloppe budgétaire prévue est comprise entre 25 000 et 31 000 euro TTC.

Justifications à produire quant aux qualités et capacité du candidat :

- la démarche d'intervention proposée pour chacune des phases,
- un devis détaillé précisant le nombre de jours d'intervention consacrés à chacune des phases de la mission ainsi que les conditions de paiement,
- le planning prévisionnel des différentes phases d'intervention, et la durée de la mission,
- le nom du chef de projet ainsi que la composition de l'équipe mobilisée en précisant la qualification, l'expérience des différents intervenants et le nombre de jours passés sur la mission par chaque membres de l'équipe,
- des exemples de références similaires ou proches du travail demandé,
- une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales ; le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales (article L324-14 du code du travail)
- un RIB

Critères d'attribution : voir cahier des charges

Date limite de réception des offres : jeudi 03 janvier 2008

Renseignements complémentaires :

- Dominique Vergnaud – responsable du service tourisme et activités économiques – tel : 04.90.97.19.27 – E-mail : tourisme@parc-camargue.fr

- M Régis VIANET – Responsable du service développement durable au PNRC – scientifique@parc-camargue.fr (tel : 04 90 97 10 40)

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- Les plis contenant tous les renseignements demandés ci-dessus doivent porter la mention suivante : « *Expertises et études préalables à l'aménagement d'un point de vente directe collectif dans le PNR de Camargue – dossier suivi par D. Vergnaud* ».
- Les offres doivent être envoyées au Président du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas du Pont de Rousty - 13200 ARLES

Date d'envoi du présent avis à la publication : lundi 26 novembre 2007